



FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité						
Dates d'observation	04 au 07/04/2022					
Ville et pays	Thessalonique - GRECE					
Observateurs	Anne COLLET	Ecole Plan d'Aou	Marseille	Directrice	anne.collet1@ac-aix-marseille.fr	06 63 79 89 27
	Catherine GUILIANELLI	Collège Elsa Triolet	Marseille	Adjointe	catherine.guilianelli@ac-aix-marseille.fr	06 64 88 26 34
	Cecile GODET	Collège Elsa Triolet	Marseille	Enseignante	cecile.godet@ac-aix-marseille.fr	04 91 51 10 36
	Audrey POLGUER	Lycée Saint-Exupéry	Marseille	CPE	audrey.polguer@ac-aix-marseille.fr	
	Christophe CURETTI	Lycée Saint-Exupéry	Marseille	Enseignant	christophe.curetti@ac-aix-marseille.fr	
	Pascale REYNIER	Rectorat EMAS	Marseille	Conseiller pédagogique	Pascale.reynier@ac-aix-marseille.fr	06 14 95 46 87
	Frédéric DESTÉ	DSDEN - Politiques éducatives	Marseille	Conseiller pédagogique	frederic.desté@ac-aix-marseille.fr	06 20 97 55 55
	Sandrine POLI	Collège Louis Pasteur	Marseille	Adjointe	sand_p@hotmail.com	06 23 10 74 79

3^{ème} Ecole primaire d'Evosmos



4^{ème} collège de Neapoli

Structures
visitées



1^{er} Lycée expérimental de Thessalonique « ManolisAndronikos »



**Direction Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire de
Macédoine Centrale.**



PERSONNES
rencontrées

ECOLE : 3^{ème} Ecole primaire d'EVOSMOS

- Evangelos DROSOS, Directeur de l'école, edrosos@sch.gr
- Thomas, ZAPOUNIDIS, Sous-directeur de l'école et professeur d'anglais, thomaszapounidis@gmail.com
- Efstathia THEODORIDOU, Professeur de français, efstathia.theodorid@gmail.com
- NikolettaBalasopoulou : professeur d'EPS. Nikoletta.balsopoulou@gmail.com
- NeofotistosBasileios : directeur adjoint. neofotbas@gmail.com

COLLEGE : 4^{ème} collège de NEAPOLI

- Gakis KONSTANTINOS, directeur du collège
- Spomos ALEXANDROS, Professeur EANA, alexispamos@yahoo.gr
- Tania CHRYSSAFI, Professeur de Français, tania@sch.gr
- Michel KAPETANAKIS, Professeur de mathématiques mk2310@gmail.com

LYCEE : 1^{er} Lycée expérimental de Thessalonique « MANOLIS ANDRONIKOS »

- Konstantinos KERAMIDAS, Directeur du lycée,
- Vassiliki GRATZIOU, Philologue et professeur d'archéologie, vgratziou@gmail.com
- GiannirMOiSIDIR, Professeur d'anglais, gmoisid@sch.gr
- Lemi LASKARI, Professeur de Physique , lemilaskari@yahoo.gr
- Maria ARNAKI, Présidente des parents d'élèves.

Direction Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire de Macédoine Centrale

- Thomas BACHARAKIS, Directeur Régional de l'Enseignement Primaire et Secondaire de Macédoine Centrale, thomas18bach@gmail.com
- Lina STAIKOU, Promotrice Adjointe des Programmes Européens, linastaikou@gmail.com
- Evi KYZA, Promotrice des Programmes Européens à la Direction Régionale, evikiza@gmail.com
- Kostas ILIADIS, informaticien, kostasmultimedia@gmail.com

Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, édifices visités, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...

3^{ème} Ecole primaire d'Evosmos

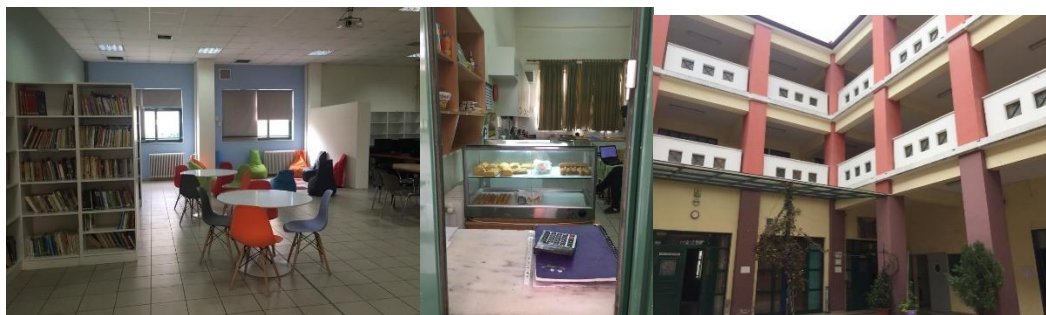


Une icône figure à l'entrée du bureau du directeur de l'école pour rappeler la présence de l'église dans les enseignements (1 heure par semaine). Efstathia THEODORIDOU, professeur de français à l'école EVOSMOS, qui a bien voulu répondre à toutes nos questions et nous accueillir dans sa classe.

Notes
supplémentaire
s

L'école s'étend de l'âge de 6 ans à 12 ans (ce qui correspond en France du CP à la 6^{ème}). Les élèves ont cours de 8h15 à 14h. Ils ont club l'après-midi après 14h sur la base du volontariat. Il y a 273 élèves et 2 classes par niveau sur 6 niveaux. L'école d'EVOSMEOS est dite expérimentale : pratique de la langue anglaise dans plusieurs disciplines (7h par semaine au lieu de 3h ailleurs sur 6 niveaux). L'anglais est pratiqué dès le 1^{er} niveau. Il y a une 2^{ème} langue dès le 5^{ème} niveau (allemand ou français). La sélection des élèves est effectuée par un tirage au sort. Il y a une parité filles/garçons dans chaque classe. C'est la première et l'unique école de ce type en Grèce.

Un comité recrute les enseignants du primaire (directeur, vice-directeur et directeur du département anglais de l'Université). Il y a 32 enseignants (un enseignant pour 8,5 élèves environ) Les enseignants ont une obligation de présence de 6h par jour dont 4h devant élèves. Des professeurs spécialistes interviennent dans certaines disciplines à la place de l'enseignant principal (sport, musique, arts, anglais, français, allemand, dessins).



La bibliothèque, la petite officine dans laquelle les élèves peuvent acheter un en-cas., la cour centrale de l'école.

4^{ème} collège de Neapoli



L'équipe avec les élèves de Tania Chrysaaffi, professeur de français, qui nous ont présenté un diaporama commenté en français sur Thessalonique et nous ont préparé un repas composé des spécialités locales, un régal !

Le collège accueille des élèves de 12 à 15 ans sur trois niveaux. Le collège de Neapoli accueille une population de catégorie sociale moyenne dont le recrutement dépend du secteur scolaire. Il y a 190 élèves et 33 professeurs.

Les locaux scolaires sont plus vétustes qu'en France, les outils numériques et matériels à disposition des enseignants sont rudimentaires.

Les effectifs dans les classes sont faibles (autour de 20 par classe) et le cadre disciplinaire plus permissif qu'en France (bavardages tolérés dans la mesure de l'acceptable et possibilité de se promener dans les couloirs hors temps de cours). Les élèves semblent motivés et intéressés par l'apprentissage.

Les élèves en difficulté et les élèves réfugiés bénéficient d'un programme spécifique similaire à ce qui peut se faire en UPE2A (1 an de scolarisation en classe spécialisée).

La Mairie peut mettre en place aussi (selon les années) du soutien scolaire après les cours.

Les élèves bénéficient de projets culturels à l'initiative des enseignants qui contactent directement les professionnels (théâtre, etc.).



Le bureau de la Direction du collège, le diaporama présenté par les élèves de la classe en français et SpomosAlexandros, l'enseignant devant sa classe spécialisée pour les élèves nouvellement arrivés.

1^{er} Lycée expérimental de Thessalonique « Manolis Andronikos »



Une partie de l'équipe face à Vassiliki GRATZIOU, Philologue et professeur d'archéologie à la retraite, qui nous accompagnera dans une visite guidée du vieux quartier d'Ana Poli de Thessalonique le soir même.

Le lycée expérimental (ou modèle) Manolis Androkinos est un établissement très prisé qui accueille des élèves sélectionnés (épreuves d'entrée en mathématiques et en langue grecque) de 15 à 18 ans sur 3 niveaux (160 élèves répartis dans 7 classes pour 16 enseignants permanents). Tous les professeurs de cet établissement sont titulaires d'un DEA à minima. Ils enseignent entre 18 et 22 heures par semaine et sont présents dans l'établissement tous les jours, entre 6 et 7 heures.

Le lycée fonctionne sur le même modèle que l'école ou le collège, avec des cours qui s'étalent de 8h15 à 14h00, avec des activités optionnelles complémentaires proposées à partir de 14h00.

Comme pour l'école EVOSMOS, les enseignants sont recrutés par la direction.

En Grèce, il existe les lycées généraux et les lycées techniques. Certains lycées sont spécialisés, notamment en musique et civilisation et consacrent à ce titre 3 heures d'enseignement spécifique tous les après-midis.

Un conseil d'établissement, composé du directeur, des professeurs, de la représentante des parents d'élèves, de représentants des élèves, de la ville et de l'université se réunit deux fois par ans et plus au besoin pour régler les problématiques de vie scolaire. Une autre instance, plus pédagogique est composée du directeur, de professeurs de l'université, de conseiller d'éducation et d'enseignants.



Direction Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire de Macédoine Centrale.



L'équipe reçue dans le bureau du Directeur Régional, Thomas BACHARAKIS.

La **Régionale Directorate of Primary and Secondary Education of Central Macedonia** est l'une des treize directions régionales du ministère de l'éducation Grecque. Elle constitue l'échelon direct du ministère et supervise les directions locales du primaire et du secondaire qui elles, sont en relation direct avec les établissements et se composent d'une quarantaine d'agents chacune. Cette direction régionale se compose de 80 agents répartis dans différents services :

- Le département des affaires administratives.
- Le département des affaires économiques.
- Le département des personnels.
- Le département des nouvelles technologies et de l'informatique.
- Le bureau des affaires juridiques.

Cette direction de Macédoine centrale est en charge de 2 217 établissements (1 665 écoles et 552 collèges ou lycées), 30 467 enseignants (13 998 dans le premier degré et 16 469 dans le second degré) pour 253 240 élèves (136 897 dans le primaire et 116 343 dans le secondaire).

Lina STAIKOU et Evi KYZA, promotrices des Programmes Européens nous ont présenté les nombreux programmes européens dans lesquels la Direction Régionale est engagée.



Etat des lieux et analyse

Quelle est la place des acteurs externes au sein des structures visitées et comment interagissent-ils avec les acteurs internes ?

D'une manière générale, les partenaires sont peu nombreux. Nous n'avons pas constaté de partenariats éducatifs professionnels accompagnant durablement et en continu les enfants et les jeunes. Les établissements font plutôt appel à des professionnels de manière très ponctuelle (psychologue, police, infirmier...). En tout état de cause, le tissu associatif est sans commune mesure avec celui du système français.

Quel est le rôle des acteurs impliqués ?

Ecole :

- **Les parents** : rôle de soutien, notamment financier (acquisition de mobiliers comme poufs bibliothèque, manuels scolaires, etc.). Temps de suivi scolaire institutionnel avec les enseignants, accueil des parents à la demande dans un espace dédié sur leur temps de présence obligatoire et communication entre parents via un réseau social numérique.
- **Mairie** : entretien du bâtiment et gros travaux,
- **Eglise** : soutien financier en fonction des projets (l'Education est sous la responsabilité du ministère de la Recherche et des affaires religieuses)
- **Mécénat entrepreneurial** (achat de matériels tels que don d'ordinateurs par exemple)
- **Université** : convention avec le Département de littérature anglaise de l'Université de Thessalonique sur l'enseignement des langues dès la 1^{ère} année du primaire, enseignement disciplinaire en anglais et dotation horaire supplémentaire d'anglais. Participation du Directeur de l'Université au recrutement des enseignants de cette école.

Collège :

- **Les parents** : association des parents existante, rencontres à la demande des parents (pas de soutien financier)
- **Mairie** : financement du bâti et des équipements (à la différence de l'école visitée), budget de fonctionnement et sollicitation par les professeurs eux-mêmes pour financement des projets (cours de théâtre dans l'établissement, intervention d'une association sur le thème du harcèlement par exemple)
- **Service médico-social** : une infirmière est présente de manière permanente cette année en raison d'un enfant diabétique. Les psychologues interviennent de manière ponctuelle à la demande de l'établissement. L'aide à l'orientation est externalisée (service où les élèves se rendent de manière autonome).
- **Université** uniquement si celle-ci a un projet de recherche

Lycée :

- **Les parents** : représentants siégeant au « conseil d'école » élus pour 2 ans, réunion d'un Conseil de parents qui organise des festivités pour financer des projets, du petit équipement, du mobilier (rideaux par exemple) et aide les élèves rencontrant des problèmes financiers. Ils sont très impliqués mais peu nombreux.
- **Université** : convention pour permettre aux enseignants de solliciter des chercheurs sur des projets spécifiques. Un représentant siège au « Conseil d'Ecole » (en sus du directeur, des professeurs, des élèves et de la Mairie)
- **Eglise** : soutien financier important
- Regret de la part du lycée ne pas disposer de personnels médico-sociaux sur place, notamment psychologues et infirmiers pour gérer les problématiques de l'adolescent.

Direction Régionale de l'Enseignement Primaire et Secondaire de Macédoine

Centrale :

La direction est engagée dans une dizaine de programmes européens sur des thèmes divers dont Xenios Zeus (programme de développement de cursus de formation pour les réfugiés) avec l'AMU et l'ESPE et la 14^{ème} conférence informatique (partenariat avec le collège Louis Pasteur Marseille).

Il n'existe pas de services spécifiquement dédiés aux relations des établissements scolaires avec les partenaires mais la Direction Régionale évoque cependant le fait que les établissements scolaires font eux-mêmes appel à des partenaires divers, sur trois thématiques principales que sont : les violences, la santé et la prévention des risques naturels.

Un *Comité de gestion de crise* (1^{er} et 2nd degré) peut ainsi se réunir, composé des enseignants spécialisés sur ces questions et de collaborateurs divers (mairies, police, pompiers).

A noter qu'une application similaire à *Faits Etablissements* est aussi à disposition des établissements.

Quelle analyse des échanges avec les partenaires à ce sujet ?

Dans tous les établissements visités, nos interlocuteurs n'ont pas évoqué de problèmes éducatifs et/ou scolaires majeurs. De ce fait, le recours à des partenaires extérieurs leur semble moins pertinent. Plusieurs raisons peuvent être évoquées :

- Offre péri-éducative quasi-inexistante,
- Taille réduite des établissements (lycée à 160 élèves !)
- Ratio enseignants/élèves de 8,5 élèves en école, 6 en collège et 1/10^{ème} en lycée
- Présence des enseignants obligatoire quotidiennement (6h par jour dont 4h par exemple en école)

De façon plus intuitive, il nous semble que l'École s'inscrit dans une société pacifiée où les valeurs de bienveillance, de respect et d'éducation sont encore prégnantes. Au cours des différentes observations, nous avons pu constater davantage d'autonomie et de liberté octroyées aux élèves sans que le climat scolaire en soit détérioré. Le rapport à l'adulte semble plus familier et les élèves moins sanctionnés (beaucoup d'échanges libres dans la bienveillance et dans l'entraide). Les élèves ont manifesté un désir d'apprendre qui relève d'une appétence personnelle.

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

L'enseignement de l'anglais dès la première année de primaire (3h / semaine ou 7h en école expérimentale) avec des enseignants spécialisés en langues permet l'efficacité de l'apprentissage de celle-ci et permet à l'élève de s'exprimer plus aisément dans la langue. L'apprentissage de la langue anglaise se fait de façon plus ludique, axé sur le vocabulaire et non sur la grammaire et de façon « communic'actionnelle » (*mettre l'apprenant en action et le rendre autonome au quotidien*). Les élèves parlent volontiers y compris dans des cours scientifiques (Dnl), Nous avons pu constater l'efficacité de cet apprentissage lors de nos échanges quotidiens avec les élèves mais aussi les habitants et commerçants grecs. L'enseignement d'une LV2 dès la fin du primaire permet aussi une ouverture culturelle et langagière importante.

La mise en place du projet « promouvoir un comportement positif », se traduit dans la classe par des encouragements, une non-stigmatisation des élèves non impliqués dans la tâche. Il n'y a pas de punitions systématiques, malgré un règlement commun. Le climat de classe est plus serein et les élèves se remettent d'eux-mêmes en activité. Nous avons également observé beaucoup de communication entre adultes (professeurs, parents) et/ou élèves, ce qui permet de résoudre les conflits et les difficultés scolaires sans avoir recours aux sanctions. Cette communication est facilitée par le temps de présence hors cours des professeurs qui sont plus disponibles pour ces interactions.

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?



Outre la communication facilitée évoquée ci-dessus, qui participe à l'amélioration du climat scolaire, les « clubs » mis en place l'après-midi jouent un rôle déterminant dans celui-ci. En effet, les professeurs sont libres de proposer des projets innovants (robots à l'école primaire...) et en lien avec leurs compétences et les notions qu'ils veulent mettre en application. Les élèves peuvent ainsi personnaliser leur parcours et s'impliquer dans leur scolarité.

La communication est importante et régulière entre les différents acteurs de la communauté éducative (professeurs, parents et élèves) et est facilitée par un temps de présence hors cours, obligatoire, des enseignants dans l'établissement.

Les petits effectifs dans les classes facilitent l'apprentissage et un climat propice au travail. L'entente et la coopération entre élèves en sont favorisées. Les élèves sont amenés à participer oralement davantage. Pour l'enseignant, la conduite de classe est plus aisée et génère moins de fatigue.

Par ailleurs, la taille réduite des établissements crée un espace plus serein à échelle humaine.

Tout cela contribue à la réussite éducative et pédagogique de la plupart des élèves.

Enfin, la possibilité de participer librement et sur volontariat à des clubs l'après-midi (de 14h à 16h) permet aux élèves de s'impliquer à part entière dans leur scolarité et permet également une personnalisation des parcours de chacun

Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesse

Nous préférons ici parler de différences observées plutôt que de forces ou de faiblesses.

- Des établissements à taille humaine (max 300 élèves) avec des équipes enseignantes investies sur tous les plans. Les enseignants font classe, surveillent les élèves et font aussi un travail d'accompagnement personnel important (soutien scolaire, relations entre élèves...) par beaucoup de discussions et d'échanges.
- Des enseignants grandement présents sur l'établissement avec des temps de présence hors classe (6h par jour avec 2 à 3h de présence sans cours) ce qui permet une disponibilité des enseignants plus grande pour les élèves, les parents et les autres partenaires.
- Les partenaires (église, entreprises, associations, université pour les établissements expérimentaux) sont sollicités selon les projets et les activités prévus par l'établissement et les enseignants.
- les parents sont engagés dans une association de parents qui interviennent financièrement dans l'établissement pour pourvoir aux nécessités matérielles (rideaux, fournitures scolaires...), aux divers besoins de l'établissement pour les sorties et autre projets pédagogiques.
Ils participent activement à la mise en place d'actions collectives au lycée (bal de fin d'années, tombola...) Les parents n'interfèrent pas dans les cours et dans l'organisation pédagogique de l'école. Cependant un représentant des parents participe au conseil d'école.
- Dans les établissements, il n'y pas de partenaires conventionnés. Chaque enseignant a donc la charge de trouver et de solliciter ceux qui lui paraissent utiles. Cependant, le tissu associatif étant moins dense, le choix en est plus limité. Il semblerait que, contrairement à la France, il n'existe pas de Fédérations d'Education Populaires (ou centres sociaux de quartiers). Apparemment, il n'est pas proposé d'organismes répertoriés et validés par les autorités (Ministère et collectivités territoriales) afin qu'ils interviennent au sein des établissements scolaires.
- Il est difficile d'évaluer le niveau réel des élèves sur un temps d'observation aussi court. Néanmoins, nous avons constaté que la séance de mathématiques proposée aux collégiens de 13-14 ans (niveau 4^{ème} en France) relèverait davantage de la classe de 6^{ème} (découverte des nombres relatifs).
- L'apprentissage est plutôt descendant, l'enseignant occupe une grande partie du temps de parole (les élèves participent collectivement à l'oral et il y a très peu de passages à l'écrit). Il y a davantage des exercices d'applications que de leçons.
- Malgré le mécénat, il y a peu de contacts avec le monde professionnel (absence de stages et de découverte des métiers). La voie professionnelle est réservée aux élèves les plus faibles.

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

Enseignants : Un temps de présence au lycée pour des projets et des temps de collaboration plus long (hors présence des élèves)

Vie scolaire : En Grèce, il n'y a pas de personnels dans les établissements autre que les enseignants et qui sont principalement chargés de la surveillance des élèves sur les temps hors classe. De fait, la spécificité du CPE et des personnels de vie scolaire (AED...) est une fonction non représentée.

Nous pouvons donc penser que le fait que les enseignants soient les seuls interlocuteurs sur tous les temps de la scolarité de l'élève, optimise sa prise en charge. En France, cela doit passer par une collaboration plus étroite entre la vie scolaire et les enseignants.

De plus, une prise en charge des élèves moins formelle et moins sévère permettrait potentiellement un climat d'établissement basé sur des relations de confiance et sur une communication plus bienveillante entre adultes et élèves.

Direction : les directeurs enseignent et le volume horaire varie selon les effectifs de la structure. La taille des établissements (plus petits qu'en France) avec des classes moins chargées (environ 23 élèves max.) permettrait une gestion plus aisée de l'établissement. Les clubs instaurés après les cours sont laissés au choix des équipes pédagogiques.

Institution : Nous n'avons pas pu observer de services spécialisés dans la prévention et la gestion de violences scolaires. Même si les directeurs déplorent moins de faits de violence qu'en France, ils expriment cependant un vif intérêt pour des ateliers de prévention de violences scolaires telles que le harcèlement, les cyberviolences, l'empathie ou encore la connaissance de la loi pénale pour les mineurs.

La transférabilité des aspects positifs serait possible aux conditions suivantes :

- Intervention d'enseignants spécialisés en langues dans le 1^{er} degré
- Dégagement d'heures hors temps de présence pour concertation et échanges avec les partenaires
- Associer de façon plus systématique des chercheurs sur des axes de progrès des établissements
- Participer de façon plus systématique à des projets européens, afin de donner davantage d'ouverture aux élèves (dès l'école élémentaire et en lycées professionnels et technologiques)
- Systématiser la démarche « Promouvoir les comportements positifs »

Compétences acquises ou renforcées

L'activité réalisée nous a permis de développer des compétences linguistiques et socio-culturelles :

-Au niveau pédagogique :

*Nous avons remarqué une relation moins formelle des élèves avec les enseignants et le personnel de direction. Les élèves semblent plus heureux et autonomes, dans un climat de confiance et de bienveillance (moins de règles à respecter qu'en France).

-Ouverture d'esprit sur l'Europe :

*apprentissage des codes sociaux et des rythmes de vie (rythmes scolaires 8h-14h)

*découverte des principaux lieux culturels de Thessalonique et des traditions culinaires

-Acquisitions de notions linguistiques en grec

-Développement de compétences d'expression en interaction en anglais

- Prise de conscience d'une identité commune européenne

- Des échanges fraternels et constructifs pour des projets actuels et futurs entre Marseille et Thessalonique

